



Manifestation à Rennes.

(Photo AFP)

Le gouvernement aurait déjà prévu d'amender son texte, pour "déminer" le 7

Le Premier ministre, François Fillon, l'a confirmé, le lundi 30 août sur France Inter, ainsi que son ministre du Travail, Eric Woerth, le lendemain, dans les colonnes du *Figaro* : le gouvernement présentera lui-même des amendements à son propre projet de loi sur les retraites, sur les questions de la « pénibilité » et des « poly-pensionnés » (travailleurs relevant pour leur retraite de plusieurs régimes). Mais Woerth prévient : « Augmenter à 62 ans l'âge légal de la retraite, c'est retenir un âge de raison. » En clair : pas touche au cœur du projet de loi.

Pour *Les Echos* (31 août), « le gouvernement poursuit une stratégie délicate (...) ».

Il faut garder des cartouches pour l'après 7 septembre, une fois connue l'ampleur des manifestations. Mais il veut aussi envoyer des messages aux syndicats pour tenter de contenir la mobilisation. »

Une stratégie que le quotidien patronal, très inquiet, résume par « déminage et volontarisme ».

C'est cousu de fil blanc.

Faudrait-il, au lendemain du 7, se féliciter d'un « recul » du gouvernement lorsqu'il présentera ses amendements, portant sur des points secondaires ?

Prétendre, dans ces conditions, « amender » le projet de loi gouvernemental, n'est-ce pas l'aider dans ce stratagème ?

Yan Legoff

A une semaine de la grève du 7 septembre et des manifestations prévues dans tout le pays, le mouvement des prises de position syndicales pour le retrait du projet de loi gouvernemental s'amplifie

Ce que veulent travailleurs et militants : le retrait du projet de loi sur les retraites

Laurence Fayard

Le 23 août, se tenait la rencontre des organisations syndicales ayant à son ordre du jour la discussion d'une déclaration commune dans le cadre de l'appel à la grève et à des manifestations dans tout le pays le 7 septembre. Elle s'est conclue, d'une part, par un communiqué commun des syndicats CGT, CFDT, FSU, UNSA, CFTC et CGC qui ne formule pas le mot d'ordre de retrait du projet de loi gouvernemental sur les retraites, mais se propose de l'amender, d'autre part, par un communiqué de la confédération FO réaffirmant son appel à la grève le 7 septembre pour le retrait du projet de loi.

Interviewée dans *L'Humanité-Dimanche* (26 août-1^{er} septembre 2010), Nadine Prigent, secrétaire confédérale de la CGT, justifie ainsi le communiqué commun : « On ne peut pas introduire l'idée que gagner le retrait de ce projet de loi serait une victoire dans le dossier des retraites. Ce n'est pas notre démarche syndicale et ce n'est pas cela que nous ont dit les salariés cet été, qui sont demandeurs de solutions alternatives pour assurer l'avenir du système de retraites. »

Les salariés ne voudraient pas du retrait du projet de loi ? Ils voudraient des solutions alternatives ? Mais au sein de la CGT, des milliers de militants disent : « Il faut le retrait. » Rappelons qu'après la journée de grève interprofessionnelle et de

manifestation nationale appelée par la confédération FO, le 15 juin dernier, exprimant avec force l'exigence de retrait du plan gouvernemental, ce mot d'ordre était repris par des dizaines de milliers de travailleurs de différents syndicats dans les manifestations du 24 juin, amenant, le 29 juin, les organisations syndicales à appeler à la grève le 7 septembre. La preuve, durant tout l'été, des centaines d'appels communs « pour le retrait du projet de loi » ont été adoptés à tous les niveaux. Le même mouvement s'est exprimé avec force au sein de la CGT, où

A quoi peut servir le fait de prétendre vouloir des avancées ? A se préparer à annoncer un recul du gouvernement quand il aura procédé à ces amendements ?

des dizaines d'unions départementales, fédérations, unions locales et syndicats ont pris position pour le retrait. Le gouvernement vient d'annoncer son intention d'amender son projet de loi sur les retraites, après le 7 septembre, sur la pénibilité, les polypensionnés, les carrières longues, tout en confirmant son refus absolu de toucher au report de l'âge légal, c'est-à-dire au cœur du projet de loi. Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, reconnaît lui-même qu'« il n'y a absolument rien de nouveau » (*Le Parisien*, 30 août).

Dès lors, à quoi peut servir le fait de prétendre vouloir des avancées ? A se préparer à annoncer un recul du gouvernement quand il aura procédé à ces amendements ?

Rien ne justifie de ne pas appeler au retrait du projet de loi. D'ailleurs, de jour en jour, et plus encore depuis le 23 août, le mouvement des prises de position syndicales pour le retrait ne cesse de s'amplifier. ■

D'où vient "l'alliance" entre Thibault et Chérèque ?

Editorialiste au *Monde*, connu pour son hostilité à l'égard du mouvement ouvrier indépendant, Michel Noblecourt analyse, pour s'en féliciter : « Il y a une différence fondamentale entre la fronde syndicale de 2010 et celle de 2003 sur la réforme des retraites : c'est l'alliance entre la CGT et la CFDT, qui, jour après jour, se solidifie. En 2003, la CFDT, à l'initiative de François Chérèque (...), avait lâché la CGT pour apporter sa caution à la réforme de François Fillon. Bernard Thibault y avait vu une "trahison" et les relations entre les deux centrales étaient entrées dans une phase de glaciation. Rien de tel en 2010. M. Chérèque et M. Thibault marchent main dans la main (...). » Noblecourt explique ainsi les raisons de cette alliance : « Les deux centrales (...) veulent changer en profondeur les pratiques syndicales (...). Cette alliance a surtout abouti à la signature d'une position commune entre la CGT, la CFDT, le Medef et la CGPME qui a changé de fond en comble les règles de la représentativité syndicale. Cette révolution, consacrée par la loi du 20 août 2008, va recomposer radicalement le syndicalisme. »

La loi du 20 août 2008, transcrivant la position commune CGT-CFDT et des organisations patronales, bouleverse en effet les règles de représentativité des syndicats, le droit syndical et la validité des accords collectifs.

La représentativité des syndicats confédérés dépend désormais de l'audience électorale qui doit atteindre 10 % au niveau de l'entreprise. Sans quoi les syndicats confédérés ne sont plus habilités à négocier dans l'entreprise ! Désormais, un accord d'entreprise signé par un ou plusieurs syndicats représentant au moins 30 % des salariés peut déroger aux obligations établies par les branches professionnelles. N'importe quel syndicat atteignant les 10 % dans une entreprise peut donc signer des accords d'entreprise dérogeant au Code du travail et aux conventions collectives.

Une aubaine pour contraindre les syndicats ouvriers à accompagner les destructions d'emplois et les contre-réformes !

RETRAITES

Depuis le 23 août, appels communs pour le retrait du projet gouvernemental

Les unions départementales

- **Seine-Maritime** : les unions départementales CGT, FO, CFDT, FSU, Solidaires, CFE-CGC et UNSA, avec banderole commune.
- **Eure-et-Loir** : les unions départementales CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU et UNSA.
- **Hauts-de-Seine** : les unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires.
- **Tarn** : Les unions départementales CGT, CFDT, FO, UNSA, CGC, Solidaires, FSU et CFTC.
- **Haute-Saône** : les unions départementales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA.
- **Doubs** : les unions départementales CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, CFTC, Solidaires.
- **Charente** : les unions départementales CGT, CFDT, FO, FSU, Solidaires et UNSA.

Les syndicats et les unions locales

- Les syndicats SNUipp-FSU, Snudi-FO, SGEN-CDFT, SE-UNSA de l'enseignement primaire en Eure-et-Loir.
- Les syndicats FO et CGT du centre hospitalier intercommunal de Créteil.
- Les syndicats CGT, SUD-Solidaires, CFDT, CFTC et FO com d'un service de France Télécom de Paris (UI).
- Les unions locales CGT, CFDT, FO et FSU d'Alès.
- Les syndicats CGT, FO, CFTC et SUD-Solidaires de l'UPR Ile-de-France.
- Les syndicats FO et CGT de l'Orientation, rééducation des enfants et des adolescents (OREAG) de Gironde.
- Les syndicats des retraités CGT, FSU, retraités fonction publique, Solidaires et UNSA de l'Essonne.
- Les syndicats FO, CGT et SUD de l'hôpital de Saumur.
- Les syndicats FO, CGT et SUD du centre hospitalier de Novillars (Doubs).
- Les syndicats CGT mines et énergie, FO, SUD, CFDT du centre EDF R&D de Chatou, qui appellent à une assemblée générale le 31 août.

- Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC-UNSA, CFTC, CGT, FO et SUD de RSI France (France Télécom).
- Les unions locales CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, SUD-Solidaires d'Aubenas (Ardèche).
- Les syndicats SNCS-FSU, SNTRS-CGT, SNPRES-FO de Nancy.
- Les syndicats FO, CGT, FSU, SUD, UNSA et CFTC du conseil général de Seine-Saint-Denis.
- Les syndicats CFDT, CGT, FO, CFTC et CFE-CGC de la CAF de Gironde.
- Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, UNSA, CFTC, CGT, FO Com et SUD du Groupe France Télécom-Orange et des entreprises externes des sites d'Arcueil.
- L'intersyndicale CGT-RATP, CFDT-RATP, CFTC-RATP, UNSA, Syndicats indépendants, FO, CFE-CGC groupe RATP.
- Les syndicats FO et CGT de l'usine Pfizer d'Amboise (Indre-et-Loire).
- Les syndicats FO et CGT Promens de La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie).
- Les syndicats CGT, SNETOSSA, CFDT et FO de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) d'Aquitaine.

Appels pour le retrait et à la tenue d'assemblées générales

- Les syndicats CGT, FO et CFDT de la caisse de retraite complémentaire et de prévoyance (AGME). Ils « appellent à participer à des assemblées générales le vendredi 3 septembre » à Vincennes et à Paris.
- Les sections syndicales FO, CGT, FSU, UNSA de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Var. Elles appellent à une assemblée générale le 2 septembre.
- Les syndicats SNFOLC, SNALC, SNCL, SNETAA de l'académie de Poitiers. Ils « invitent les collègues à se réunir en assemblée générale dans les établissements scolaires pour établir leurs revendications et préparer la grève du 7 septembre. »
- Les syndicats CGT, FO, CGC, CFDT de l'Institut Gustave-Roussy. Ils appellent à une assemblée générale le 3 septembre.

- Les syndicats FO et CGT de l'hôpital de Dieppe. Ils appellent en commun à une assemblée générale le 3 septembre.
- Les syndicats FO, CGT et SNASUB-FSU du rectorat de Paris, site Gambetta. Ils appellent à une assemblée générale le 6 septembre.
- Les sections syndicales CGC, UNSA, CGT, FO, FSU de France Télécom R&D à Rennes. Ils appellent tous les personnels à participer à l'heure d'information syndicale le 2 septembre.
- Les syndicats CGT, FO et Union SNUI-SUD-Solidaires de la direction générale des finances publiques des Hauts-de-Seine. Ils appellent à venir nombreux aux assemblées générales pour préparer la journée de grève du 7 septembre.

Tracts pour le retrait de syndicats CGT

- Le syndicat CGT du personnel de la communauté d'agglomération « Les Lacs de l'Essonne. » Il organise une assemblée générale le 3 septembre.
- Le syndicat des cheminots CGT de Strasbourg campagne.
- L'union syndicale départementale CGT santé-action sociale du Rhône.
- Le syndicat CGT Marsh de La Défense.
- L'Union des syndicats CGT du groupe Caisse des dépôts.
- Le syndicat CGT des activités postales et des télécommunications de Charente-Maritime.
- La CGT Finances publiques de l'Essonne.
- La CGT du conseil général de Seine-Maritime.
- Le syndicat CGT Trigano VDL de Tournon-sur-Rhône (Rhône).

EXTRAITS D'APPELS

Appel des unions départementales CGT, FO, CFDT, FSU, Solidaires, CFE-CGC et UNSA de Seine-Maritime.

Toutes les UD du département auront comme banderole de tête le 7 septembre : "RETRAITES : POUR le retrait du projet".

Appel des unions départementales FO, CGT, Solidaires et FSU des Hauts-de-Seine

"Ce projet n'est ni amendable ni négociable, imposons son retrait"

« Pour sauvegarder réellement nos retraites, le projet de loi Woerth doit être retiré afin d'engager la reconquête de tous nos droits ! (...) Ce projet n'est ni amendable, ni négociable, IMPOSONS SON RETRAIT (...). Les unions départementales CGT, FO, FSU, Solidaires des Hauts-de-Seine s'adressent à toutes leurs structures syndicales afin qu'elles préparent d'ici au 7 septembre 2010 une forte mobilisation (...). ILY A URGENCE ! Cette "contre-réforme" ne doit pas passer ! (...) Seuls des millions de grévistes et de manifestants pourront faire reculer ce gouvernement. L'heure est à la grève interprofessionnelle dans l'unité la plus large (...). Toutes et tous dans l'action, en grève et à la manifestation : mardi 7 septembre 2010. »

Appel des unions départementales CGT, CFDT, FO, UNSA, CGC, Solidaires, FSU et CFTC du Tarn

"Le gouvernement et les parlementaires doivent entendre la mobilisation des salariés et répondre par le retrait pur et simple du projet gouvernemental"

« Mobilisation générale : aujourd'hui, rien n'est joué ! Les organisations syndicales appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à faire du 7 septembre prochain une journée massive de grèves et de manifestations. Le gouvernement et les parlementaires doivent entendre la mobilisation des salariés et répondre à leurs revendications par d'autres choix en matière de retraites, d'emploi et de pouvoir d'achat et par le retrait pur et simple du projet gouvernemental. »

L'intersyndicale CGT-RATP, CFDT-RATP, CFTC-RATP, UNSA, Syndicats indépendants, FO, CFE-CGC groupe RATP pour le retrait

Non au projet de loi de réforme des retraites

« Avec les salariés du public et du privé, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités qui se mobilisent de plus en plus massivement, les organisations syndicales CGT-RATP, CFDT-RATP, CFTC-RATP, UNSA, Syndicats indépendants, FO, CFE-CGC groupe RATP demandent au gouvernement de retirer son projet de loi sur les retraites (...). Les organisations syndicales CGT-RATP, CFDT-RATP, CFTC-RATP, UNSA, Syndicats indépendants, FO, CFE-CGC groupe RATP appellent l'ensemble des agents de la RATP à venir manifester le 7 septembre. »

ÉDITORIAL

N'en déplaise à Noblecourt

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

À quelques jours du 7 septembre, l'urgence est « de résister à tout slogan de retrait du projet de loi ». Ainsi s'exprime la direction de la CFDT dans sa circulaire n° 42 (24 août). Au même moment, le journal *Le Monde*, par la voix de Michel Noblecourt, se félicite de « l'alliance entre la CGT et la CFDT qui, jour après jour, se solidifie », au point même que « M. Chérèque et M. Thibault dépassent le cadre de leurs organisations et parlent au nom du mouvement syndical » (1).

Est-ce bien la réalité ? Reprenons. Le 23 août, sept organisations syndicales signent un communiqué : « Le gouvernement et les parlementaires doivent entendre la mobilisation des salariés et répondre à leurs revendications pour d'autres choix en matière de retraites » ; de son côté, le même jour, Force ouvrière réitère son appel à faire grève et manifester le 7 sur le mot d'ordre « retrait ». Dès le 24, un nombre croissant d'unions départementales et de syndicats de la CGT se prononcent pour le retrait. Dans tout le pays, les appels intersyndicaux se multiplient. N'en déplaise à Noblecourt, l'état d'esprit de la classe ouvrière, des syndiqués et responsables à différents degrés, se rassemble sur une exigence : « Ni amendable, ni négociable, retrait de la réforme Woerth ! ».

Au plan politique, le 26 août, Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, prononce un discours, où il se risque à déclarer : « Ce pouvoir (...) devra retirer la réforme des retraites » (AFP). Discours censuré le lendemain dans *L'Humanité* qui supprime la phrase en question. Le même jour, Laurent Fabius confirme (*Le Monde*) que le maintien de la retraite à 60 ans (hormis pour « les personnes les plus modestes ayant commencé à travailler tôt ») ne fait pas partie des projets du Parti socialiste.

Le mot d'ordre « retrait » concentre une aspiration majoritaire. La classe ouvrière n'en peut plus de la misère, du chômage et des coups portés par ce gouvernement et ces institutions faillies. De fait, le mot d'ordre de « retrait » a un contenu politique. Il signifie : rupture avec l'Union européenne, le Fonds monétaire international (FMI) et la classe capitaliste qui dictent la contre-réforme. Si les dirigeants du PS, du PC et leurs alliés s'acharnent aujourd'hui obstinément contre ce mot d'ordre, si à l'Assemblée nationale, ils amendent, en marge, le projet du gouvernement, c'est parce qu'ils refusent de s'engager sur la voie de la rupture. Leur politique — d'hier, d'aujourd'hui et celle qu'ils promettent pour 2012 — reste cadrée par l'allégeance aux plans de l'Union européenne et du FMI (ce dernier étant par ailleurs dirigé par le « présidentiable » « socialiste » Dominique Strauss-Kahn).

Pour sa part, le Parti ouvrier indépendant a engagé dès janvier une campagne politique pour l'unité, contre le consensus, contre toute contre-réforme des retraites, puis pour le retrait. *Informations ouvrières*, tribune libre de la lutte des classes, a ouvert ses colonnes aux prises de position syndicales et intersyndicales qui convergent sur l'exigence du retrait. Tout simplement parce que le POI est indépendant de la classe capitaliste, du FMI et de l'Union européenne.

Restent les faits. Le 7 septembre, la classe ouvrière déferlera par millions et millions dans la grève et la manifestation. Elle dira ce qu'il en est : « retrait » !

1) Noblecourt en profite pour saluer la « position commune » de 2008 qui bouleverse les critères de représentativité.

Alors que grèves et manifestations vont déferler le 7 septembre dans tout le pays

Le PS, le PCF, le Parti de gauche et le NPA promettent une défaite de Sarkozy... en 2012

Dossier réalisé par Yan Legoff, avec nos correspondants de La Rochelle et de Grenoble.

Analyse

Et d'ici là ?

Le PS, le PCF, le Parti de gauche et le NPA tenaient, le week-end des 28 et 29 août, au même moment, leurs « universités d'été ». Ces moments, très médiatisés, sont habituellement l'occasion pour ces partis de faire un bilan de leurs actions de l'année et d'annoncer la couleur pour les semaines qui viennent. Force est de constater que, pour eux, tout commence en réalité à l'élection présidentielle de 2012. Cette échéance, dans plus de dix-huit mois, a focalisé l'essentiel des débats et des déclarations. Faudrait-il considérer que, d'ici là, pour ces partis, pourtant dans « l'opposition », Nicolas Sarkozy et son gouvernement devraient continuer à appliquer leurs contre-réformes, en particulier celle des retraites ? A l'inverse, les grèves et manifestations prévues le 7 septembre vont sans aucun doute faire la démonstration que des millions de travailleurs veulent imposer le retrait immédiat du projet de loi gouvernemental. Et d'ailleurs, cette mobilisation n'a été mentionnée qu'à la marge par ces partis.

Que disent alors ces dirigeants politiques à tous ces travailleurs ? Deux choses, en résumé.

La première, c'est qu'ils entendent, chacun à leur manière, amender le texte gouvernemental dès le 7 septembre au Parlement, sans en exiger le retrait. C'est d'ailleurs ce qu'ils ont fait, du 20 au 22 juillet, en commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, s'inscrivant soit dans l'allongement de l'âge de la retraite (pour le PS), soit dans la remise en cause du Code des pensions des fonctionnaires (pour le PS, le PCF et le PG) en proposant une « maison commune des retraites » fusionnant public et privé. Le deuxième message sorti de ces « universités d'été » est la conséquence logique du premier : il faudrait attendre 2012 pour que ça change. Mais quel changement attendre d'eux quand ces partis accompagnent, aujourd'hui, la politique du gouvernement qu'ils prétendent renverser dans les urnes un an et demi plus tard ?

BON À SAVOIR

Les amendements déposés par le PS, le PCF et le PG sur les retraites

Les porte-parole du PS, militant pour une « retraite choisie », ont déclaré en commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, en juillet : « On peut très bien travailler au-delà de 60 ou 65 ans. » Ou encore : « Nous acceptons l'allongement de la durée de cotisation. » Les responsables du PCF et du PG se sont certes démarqués de cette « retraite choisie » prônée par le PS, mais ils ont concentré leurs amendements « pour une institution de sécurité sociale regroupant l'ensemble des régimes ». Autrement dit, ouvrir la voie à une destruction du Code des pensions des fonctionnaires.

Les dirigeants écartent l'exigence de retrait du projet de loi gouvernemental sur les retraites

Marisol Touraine, porte-parole du PS pour les retraites :
«Reconnaître qu'il faudra travailler plus longtemps»

« Nous allons lutter jusqu'au bout à l'Assemblée nationale. Cette réforme est mauvaise. La réforme de Sarkozy n'est pas financée. Il y avait une autre réforme possible en instituant des nouvelles recettes, notamment en mettant à contribution les profits des entreprises et les revenus financiers. Nous devons être nombreux dans la rue le 7 septembre. »

Se battre pour une « nouvelle réforme » ? N'est-ce pas plutôt le retrait du projet gouvernemental que veut l'immense majorité des travailleurs et des militants ? Elle ajoute : « Il faut allonger la durée de cotisation, mettre en place la retraite choisie. La retraite ne doit pas s'appliquer de la même façon à tout le monde, car le monde du travail a changé. Il faut maintenir l'âge légal à 60 ans et dans le même temps reconnaître qu'il faudra travailler plus longtemps. » Prétendre maintenir les 60 ans et « admettre qu'il faudra travailler plus longtemps »... Quelle hypocrisie !

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF :
«Des propositions dans le débat parlementaire»

« Le respect de la volonté populaire aurait dû conduire à retirer ce projet. » Faudrait-il en conclure que pour le PCF l'exigence de retrait n'est plus à l'ordre du jour ? Mais l'a-t-elle jamais été vraiment pour la direction du PCF ?

Pierre Laurent ajoute : « Le gouvernement mise cette fois encore sur un passage en force à l'Assemblée nationale (...). Près de 100 000 signatures déjà recueillies. Le 7 septembre au matin, nous nous rassemblerons devant l'Assemblée nationale pour les déposer. Nos députés défendront ces propositions pour un autre financement des retraites dans le débat



François Hollande, Laurent Fabius, Ségolène Royal, Jean-Marc Ayrault, Martine Aubry et Bertrand Delanoë, lors de l'université d'été du PS à La Rochelle, le 29 août.

parlementaire. » Le jour même où des millions de manifestants et de grévistes exigent le retrait du texte gouvernemental, le PCF appelle donc ses militants à se rassembler le matin devant l'Assemblée nationale pour « des propositions dans le débat parlementaire »...

Jean-Luc Mélenchon, président du Parti de gauche :
«Le premier rassemblement, c'est la fête de L'Humanité»

« Oui, nous voulons la retraite à 60 ans. C'est possible sans augmentation des annuités très de cotisation et à taux plein. Nous voulons et, si nous osons, nous l'aurons (...). Nous devons créer le plus grand rapport de force que le pays ait jamais vu. »

Reportage

Attendre 2012 ? Et s'avaler dès 2010 la réforme des retraites ?

Choses vues et entendues dans les universités d'été du PC, du PCF et du NPA

« L'élection présidentielle a alimenté toutes les conversations des universités d'été », rapporte *Le Monde* (31 août). Celle du PS, bien sûr. Mais aussi celles du PCF, du Parti de gauche et du NPA. « Le NPA, sans le dire, pousse Olivier Besancenot à repartir pour un tour. Et au Front de gauche, il faut gérer les envies de Jean-Luc Mélenchon contrarié par les réticences du PCF », ajoute le quotidien. Martine Aubry promet à La Rochelle : « Nous devons, nous, la gauche, montrer qu'une autre France est possible. »

Pour définir cette « autre France », elle avait invité à son université d'été Charalambos Pamboukis, ministre d'Etat et chef de cabinet du Premier ministre grec, qui a déclaré : « Il faut faire des réformes structurelles. » Son gouvernement a imposé un allongement de l'âge de la retraite, des baisses de salaires des fonctionnaires, des augmentations d'impôts.

Un exemple à suivre ?

Martine Aubry commente : « Les Français doivent le savoir, il y a une facture de la

crise (...). Les difficultés sont innombrables. » Autre prétendant à la candidature en 2012, François Hollande prévient : « Nous allons hériter d'une situation difficile en 2012 (...). Nous aurons des déficits très importants et nos choix seront difficiles. »

A « gauche », dans le PS, Henri Emmanuelli intervient : « Il faut qu'on soit conscient des limites de notre action. On ne va pas à nous tout seuls faire peur aux marchés. »

A droite de ce parti, Manuel Valls déclare : « Nous sommes dans l'économie de marché et nous devons le dire clairement si nous voulons gagner en 2012. » Quel programme...

«L'issue de 2012 se joue dans cette bataille» (le NPA)

A Washington, dans son bureau de directeur général du FMI, le « socialiste » Dominique Strauss-Khan attend son heure...

Il est pour l'instant très occupé à imposer partout en Europe des plans de rigueur et de destruction des acquis sociaux.

« Et le premier rassemblement », pour Jean-Luc Mélenchon, ce n'est pas le 7 septembre, dans la grève et les manifestations pour le retrait du projet gouvernemental, « c'est la fête de L'Humanité » du 10 au 12 septembre ! « Ce jour-là commence la discussion d'un programme partagé entre le PCF, le PG et les formations qui veulent bien se joindre à la discussion de ce programme. »

Certes, le PG, sur son site Internet, se prononce pour le retrait du projet de loi sur les retraites. Mais des militants ont expliqué au correspondant d'Informations ouvrières, lors de l'université d'été de ce parti à Grenoble, le 28 août, que sa pétition pour une bonne réforme des retraites est une concession, dans le cadre du Front de gauche, au PCF, qui ne veut pas entendre parler du retrait...

1910-2010, la retraite en dix épisodes

10. L'axe des contre-réformes : la baisse du coût du travail et l'individualisation

Cette dernière page de la série historique est faite à la veille du 7 septembre. Comme on le lira dans les pages d'ouverture de ce journal, tout se concentre sur une seule et unique question : retrait du projet de loi Sarkozy. Tout le reste n'est que prétexte. A propos des arguments sur la démographie et l'espérance de vie, citons le rapport parlementaire d'informations sur les retraites du député UMP Arnaud Robinet : « *Il convient d'apprécier les projections statistiques, en matière de démographie, comme de croissance du PIB d'ailleurs, avec une certaine prudence (...). Les projections d'Eurostat de 2008, contrairement à celles de 2006 — une telle incertitude sur deux ans seulement confirmant incidemment la difficulté de l'exercice — montrent une stabilité de la population européenne des 27 pays de l'Union et non plus un déclin, d'ici 2060.* »

Quant aux propositions sur une réforme du financement des retraites, citons la proposition de loi déposée par le PCF à l'Assemblée : « *Seule une meilleure répartition des richesses entre travail et capital, combinée au développement de l'emploi qualifié et rémunéré à sa juste valeur, permettra de répondre efficacement à l'enjeu du financement de notre modèle de protection sociale et de préserver cet acquis précieux et libérateur.* » Autrement dit, tant qu'il n'y aura pas une autre « répartition des richesses »... il faudrait accepter le report de l'âge de départ à la retraite. Non. L'unique objet de la contre-réforme des retraites, c'est la baisse du coût du travail et l'individualisation de toutes les relations sociales. Voilà pourquoi il n'y a qu'une réponse : retrait.

Repères

• **De 1980 à 2006**, les cotisations patronales, hors exonérations, sont passées de 34,62 % à 30,38 %, soit une baisse de 4,24 points, c'est-à-dire un manque à gagner de 17 milliards d'euros.

• **En 2010**, selon les chiffres officiels de la Commission des comptes de la Sécurité sociale (dernier rapport en date d'octobre 2009), les dettes de l'Etat à la Sécurité sociale se montent à 4,4 milliards d'euros.

• **En 2010**, les exonérations de cotisations patronales à la Sécurité sociale vont se monter à 29,8 milliards d'euros. Sur ce total, qui constitue un vol du salaire différé, les exonérations non-compensées par l'Etat se montent à 2,7 milliards d'euros.

• **Soit**, en tout, près de 24 milliards d'euros. Pourquoi les partis qui se réclament du mouvement ouvrier ne disent-ils pas ces choses si simples au lieu de dire qu'il faut une réforme ?

(Extraits tirés de la plaquette du POI)

Par Daniel Shapira

Le gouvernement Sarkozy a indiqué que la réforme des retraites était pour lui le préalable à une offensive d'ampleur portant sur toutes les questions : assurance maladie, enseignement, statut des fonctionnaires, etc. Le fil conducteur commun à toutes ces contre-réformes, c'est l'offensive pour baisser ce qu'ils appellent « le coût du travail », c'est-à-dire la valeur de la force du travail, soit le salaire net et le salaire différé. C'est l'Union européenne qui donne le « la ». Le 27 avril dernier, le Conseil de l'Union européenne a adopté les lignes directrices intégrées « Europe 2020 » qui, selon leur présentation, « constituent le cadre de la stratégie Europe 2020 et des réformes au niveau des Etats membres ». Ce véritable programme dicté à tous les Etats membres relie tous les aspects de l'offensive contre les conquêtes sociales. Quel en est le fil directeur ?

Le document cadre de l'Union européenne

Ligne directrice n° 1 : « *Garantir la qualité et la viabilité des finances publiques.* » On y lit : « *Les Etats membres devraient privilégier les mesures fiscales qui n'affectent ni la croissance ni l'emploi.* » Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? Le texte précise en demandant « *des mesures permettant d'évoluer vers des systèmes fiscaux plus axés sur la croissance en déplaçant la charge fiscale vers d'autres bases que le travail (...). La fiscalité et les systèmes de prestation sociale devraient fournir des incitations visant à renforcer l'attrait financier du travail.* » L'attrait financier du travail ? Il s'agit bien sûr de l'attrait pour les patrons, qui ne cessent d'exiger la baisse du coût du travail, donc aussi bien de leurs impôts que leurs cotisations sociales.

Ligne directrice n° 2 : « *Résorber les déséquilibres macroéconomiques.* » Derrière ce charabia, l'exigence est sans ambiguïté : « *Les Etats membres devraient favoriser un environnement propice au système de négociation salariale et à l'évolution des coûts du travail, qui soit cohérent avec la stabilité des prix, l'évolution de la productivité, et la nécessité de réduire les déséquilibres extérieurs.* »

Ligne directrice n° 3 : « *Réduire les déséquilibres dans la zone euro.* » Tout se concentre dans une exigence : « *Les Etats membres devraient également s'attacher à réduire les coûts salariaux unitaires réels.* » Les coûts réels pour l'Union européenne comme pour les patrons, c'est l'addition du salaire net et du salaire différé (cotisations assurance maladie, cotisations retraite, cotisations assurance chômage).

Et les autres lignes directrices, qui concernent la recherche, les programmes scolaires, comme « la base industrielle », s'inscrivent toutes dans ce cadre unifié : baisser le coût du travail.

La capitalisation, c'est l'individualisation

Un autre document, le rapport du député UMP Robinet, déjà cité, donne la cohérence d'ensemble des contre-réformes menées dans toute l'Europe en matière de retraites. Citons-en quelques passages.

• « *Les réformes sont extrêmement variées, bien qu'il soit possible de distinguer quelques grands axes communs, dont, à la veille de la crise, une tendance croissante à la capitalisation.* »

• « *Les systèmes de retraite européens reposent sur trois piliers (...). Cette approche par piliers est apparue dès les années 1990, portée par la Commission européenne, puis la Banque mondiale. Le document de la Commission de 1990 comme les textes suivants faisaient dès lors de la gestion par*

capitalisation un élément de définition du deuxième pilier, s'ajoutant à son caractère professionnel. Hors domaine étatique, il pouvait ainsi entrer clairement dans le champ d'application des règles communautaires dans le domaine de la concurrence. »

• « *En 2003, dans les 15 pays de l'Union européenne, la part de financements de la protection sociale relevant des cotisations sociales, 60 %, avait ainsi diminué de près de 6 points (10,6 en France) par rapport à 1988 et celle des contributions publiques, 37 %, progressé de 7.* » Donc, en clair, l'impôt (avec sa variante en France de la CSG) prend une part croissante pendant que les patrons bénéficient d'une baisse de leurs cotisations.

• « *En France comme en Europe, la très vive concurrence fiscale et sociale entre les pays de l'Union européenne et, en particulier, ceux de la zone euro, tend à faire des coûts salariaux la principale variable d'ajustement des différentiels des coûts*

de production et donc de compétitivité (...). La tendance à la réduction des cotisations sociales devient donc assez générale, rendant urgente sa compensation par des recettes fiscales nouvelles, sur une assiette élargie. » Faut-il commenter ? On est loin des discours sur l'espérance de vie.

On pourrait poursuivre les citations. Entre la marche à la capitalisation et la baisse des cotisations sociales, une logique domine toutes les contre-réformes menées en Europe depuis des années. L'allongement de la durée de cotisation comme le report de l'âge légal de départ à la retraite sont autant d'attaques brutales visant à favoriser les mécanismes substitutifs de capitalisation pour ceux qui en ont les moyens, c'est-à-dire l'individualisation totale. C'est cela et rien d'autre la logique de toutes ces contre-réformes, comme le projet de loi Sarkozy.

Voilà pourquoi il n'y a rien à discuter. Une seule exigence, le retrait. ■



Le 28 novembre 1995, Marc Blondel (secrétaire général de la CGT-Force ouvrière) et Louis Viannet (secrétaire général de la CGT) se serrent la main. Pendant des semaines, des millions de travailleurs vont s'unir avec la CGT, FO et la FSU pour le retrait du plan Juppé.

Eclairage

Les positions de la CGT en 1995 pour le retrait du plan Juppé

En 1995, le gouvernement de l'époque, avec le plan Juppé, s'attaquait tout à la fois à l'assurance maladie et aux retraites des salariés des régimes spéciaux, comme à celles des fonctionnaires. Devant la mobilisation, le gouvernement avait dû reculer et retirer toute la partie du plan Juppé concernant les retraites. Citons quelques extraits des déclarations de la direction confédérale de la CGT à l'époque.

• **1^{er} décembre 1995.** Déclaration de la CGT : « *Par dizaines et dizaines de milliers, les salariés du public et du privé sont engagés dans un processus d'action portant haut les exigences du retrait du plan Juppé contre la protection sociale.* »

• **8 décembre 1995.** Dans une déclaration intitulée « *Pour le retrait du plan Juppé* », la direction confédérale de la CGT écrit : « *Pour la CGT, les choses sont claires. Ce qu'exigent ceux qui luttent, ce sont de vraies négociations sur toutes leurs revendications. Le premier acte concret de vraies négociations, c'est le Premier ministre qui doit le prendre : c'est le retrait du plan Juppé. C'est toutes et tous ensemble qu'on peut gagner. Réunissez-vous, décidez ensemble de généraliser la grève, de la reconduire, de la renforcer.* »

• **11 décembre 1995.** A l'issue d'une rencontre avec le Premier ministre, la direction confédérale de la CGT écrit : « *Après cette rencontre, il se confirme que la mobilisation et l'action unitaire du plus grand nombre reste nécessaire pour imposer le retrait du plan Juppé et l'engagement de véritables négociations dans tous les secteurs et sur toutes les revendications (emploi, salaires, conditions de travail, libertés...).* »

• **12 décembre 1995.** La direction confédérale de la CGT écrit : « *Le retrait du plan Juppé est bien le catalyseur autour duquel se sont retrouvés des centaines et des centaines de milliers de grévistes et les quelque deux millions de manifestants et manifestantes (...). Ainsi, tandis que s'élargit le champ revendicatif, que viennent très fort les questions de salaires, d'emploi, l'élargissement du mouvement porte de plus en plus fort l'exigence du retrait du plan Juppé.* »

Comme on le voit, dans ces déclarations successives, l'exigence du retrait du plan gouvernemental n'est nullement contradictoire avec celle de vraies négociations. Elle en est simplement le préalable. En 1995, le gouvernement avait dû reculer, bien que la CFDT à l'époque l'ait soutenu. Pourquoi ce qui était vrai en 1995 ne le serait-il plus aujourd'hui ?

Photo AFP